LE JOURNAL



Syndicat Interprofessionnel de Lanaudière

1Q-31L

Syndicat Interprofessionnel

de Lanaudière

Année 2, numéro 5 – 28 février 2018



SUIVI DES ASSEMBLÉES

des 22 et 23 février 2018 pour enrayer le TSO

Les principaux enjeux sont :

- D'éliminer le recours au TSO;
- De favoriser l'attraction et la rétention de la maind'œuvre:
- De permettre l'embauche d'inhalothérapeutes, d'infirmières-auxiliaires et d'infirmières;
- De tendre vers une stabilité des équipes soignantes, vers l'autosuffisance dans les centres d'activités et de mettre en place les conditions permettant le remplacement des absences.

En lien avec les principaux enjeux, plusieurs pistes de solutions doivent être mises en place pour régler ce fléau. Dans une proportion de 95,6% POUR, voici un résumé de l'entente de principe globale négociée:

1) Embauches:

Il y a eu plusieurs embauches depuis le début du mois de février 2018:

- 18 Infirmières (10-Nord / 8-Sud)
- 21 Infirmières auxiliaires (13-Nord / 8- Sud)
- 46 Préposés aux bénéficiaires (14-Nord / 32-Sud)

L'Employeur procède à une grande campagne d'embauche pour le printemps 2018.

2) Rehaussement de postes à temps partiel :

Nous avons obtenu 1030 quarts de travail /14 jours dans le CISSS Lanaudière, nouvellement créés en rehaussement de postes SOIT : 7,5 millions en salaire (pour devenir à TC) qui se répartit ainsi :

- 800 quarts / 14 jours Infirmières
- o 500 Installations NORD
- o 300 Installations SUD
- 200 quarts / 14 jours Infirmières auxiliaires
 - o 100 Installations NORD
 - o 100 Installations SUD

- 30 quarts / 14 jours Inhalothérapeutes
- Répartis parmi les inhalothérapeutes Nord-Sud

L'octroi des quarts de travail/quinzaine pour rehaussement devra être complété au plus tard le 31 mars 2018.

L'Employeur a accepté le rehaussement de postes avec un filet de sécurité en cas de surplus. Nous avons donc inventé une nouvelle appellation « quart étoilé ».

Voici les modalités du rehaussement de postes à temps partiel:

- 1. Les quarts seront offerts par quart de travail et par ancienneté dans le même centre d'activité afin que les postes deviennent à TC.
- 2. Le ou les quarts / quinzaine additionnels ainsi accordés sont identifiés à l'horaire de travail (quart étoilé).

Au moment de l'octroi des quarts additionnels (quarts étoilés) / quinzaine vous devrez identifier préalablement, pour les quarts étoilés seulement, un deuxième centre d'activités ou un autre quart de travail dans votre centre d'activités où vous pourrez être affectée, advenant un surplus prévu au moins sept (7) jours à l'avance.

Au plus tard douze (12) mois après l'octroi des quarts additionnels / quinzaine, les parties conviennent d'évaluer les situations et, si aucun surplus n'a été constaté, les parties s'engagent à évaluer l'option de retirer les quarts étoilés pour redevenir des quarts sans étoiles.

Cependant, l'entente majeure est d'avoir obtenu une cible Lanaudière de postes à TC : 50% pour les infirmières auxiliaires, 54% pour les inhalothérapeutes et 62% pour les infirmières et ce, d'ici le 31 décembre 2019.

3) Processus blitz de postes :

Plus de 500 postes (275 section Nord et 225 section Sud) sont en procédure de dotation et nous ne voyons pas le jour où il y aura une vraie stabilisation des équipes. Afin d'accélérer le processus, la piste de solution est de faire un blitz de postes pour le mois d'avril 2018. Ce blitz sera sous forme **d'encan de postes**. Un encan pour la section Nord et un encan pour la section Sud.

Voici les avantages :

- Permet la dotation de la presque totalité des postes vacants sans délai;
- Permet l'octroi des postes par ancienneté entre les salariées de votre unité d'accréditation (les membres du Nord pour les postes du Nord et les membres du Sud pour les postes du Sud);
- Entrée en fonction avant l'été (3 juin 2018) et choix de vacances selon le programme respecté;
- Peu ou pas d'exigences sur les postes.

Voici les désavantages :

- Aucune période d'affichage de postes;
- Octroi des postes par ancienneté selon les priorités de choix exprimées;
- Aucune période d'initiation et d'essai.

Modalités:

- Un envoi postal vous sera fait avec la liste des centres d'activités qui seront dans l'encan, incluant la procédure et le formulaire;
- Vous ne connaîtrez pas les postes disponibles car la liste des postes est impossible à produire (effet de domino);
- Vous devrez inscrire votre ordre de priorités, les choix des centres d'activités, du quart de travail et le nombre de jours par 14 jours;

Le poste de vos rêves par priorité d'obtention.

Je vous conseille fortement de téléphoner au bureau syndical afin d'obtenir des explications sur la façon de compléter le formulaire.

4) Horaire 12 heures:

Horaire de 12 heures les week-end (SUD - modèle de la natalité)

- Horaire de 12 heures les samedis et dimanches / 8 heures les jours de semaines
- Rythme de fins de semaine: 2 / 6
- Groupe minimal: 12 personnes
- Projet pilote: Centre d'activités chirurgie Sud

Horaire de 12 heures / 8 heures (SUD - modèle de l'urgence)

- Horaire de 12 heures et de 8 heures variables tout au long de la quinzaine
- Rythme de fins de semaine: 2 / 6
- Table de conversion/heures : congés fériés, congés maladies, congé annuel
- Sur demande des centres d'activités

Horaire de 12 heures (NORD modèle du module parents/enfants)

- Horaire de 12 heures tout au long de la quinzaine
- Rythme de fins de semaine: 2 / 6
- TC et TP 0.7 et plus
- Sur demande des centres d'activités minimum 4 ETC/ regroupement de titres d'emploi

Il faut faire la demande à vos chefs en faisant une liste des salariées intéressées.

5) Vacance 7/7 (nouveau pour la section Sud):

Pour le Sud, il y aura une 2^e façon de prendre vos vacances. Pour une période de 12 semaines, l'Employeur prendra 3 semaines de vos vacances et 3 journées fériées afin de moduler un horaire de travail de 7 jours travaillés collés consécutifs et 7 jours de congés payés. Avantageux pour les plus jeunes, l'Employeur ne touche pas au quota habituel pour ne pas léser les salariés du milieu du groupe.

N'hésitez surtout pas à vous renseigner en téléphonant au bureau syndical.

Stéphane Cormier, co-président du FIQ-SIL.



CHOIX DE VACANCES D'ÉTÉ 2018

Le choix de vacances pour la période de congé annuel, vacances d'été, arrive à grands pas. Vous devez vous référer à vos anciennes conventions locales respectives afin de connaître la procédure complète pour vos choix de vacances, à savoir;

SECTION NORD

Convention collective SPSSNL-FIQ

Choisissez vos vacances d'été 2018 du 1^{er} au 15 mars 2018

La période de congé annuel se situe entre le deuxième (2°) dimanche de juin et pour une durée de treize (13) semaines.

Pour toute question, veuillez communiquer avec votre agente syndicale au : 450-759-8222 poste 2049

SECTION SUD Convention collective SILS-FIQ

Choisissez vos vacances d'été 2018 du 15 mars au 31 mars 2018

Pour toute question, veuillez communiquer avec votre agente syndicale au : 450-654-7525 poste 20113

CENTRES JEUNESSE LANAUDIÈRE, LA MYRIADE, ET L'AGENCE DE LA SANTÉ Convention collective FSSS-CSN

Choisissez vos vacances d'été 2018 du 1^{er} au 15 mars 2018

Pour toute question, veuillez communiquer avec votre agente syndicale au : 450-759-8222 poste 2049



La tournée 2018 du Fonds de solidarité FTQ se poursuit.

Nous nous rendrons dans plusieurs installations du CISSS de Lanaudière au cours des prochains mois. Voici quelques dates :

CMV Claude David: le 13 mars de 7h à 15h;

CHSLD St-Lin-Laurentides : le 15 mars de 9h à 11h30;

CHSLD St-Jacques : le 15 mars de 13h à 15h;

Centre administratif 260 Lavaltrie Sud à Joliette : le 27 mars de 9h à 11h;

CHSLD St-Eusèbe : le 27 mars de 12h30 à 15h30;

CLSC Lavaltrie : le 27 mars de 9h à 11h;

CLSC Berthier: le 29 mars de 13h à 15h.

Guylaine Riendeau, Geneviève Boulet et Audrey Bélanger

Responsables locales du Fonds de Solidarité FTQ au CISSSL

AFFICHAGES DE POSTES

Le calendrier harmonisé des affichages de postes est suspendu durant le blitz de postes sous forme d'encan de postes. Surveillez le nouveau calendrier qui sera modifié sous peu.

BUREAUX SYNDICAUX FIQ-SIL

Site web: www.figsil.com



Section Nord - CHDL

1000, boulevard Sainte-Anne Bureau 5E-20 Saint-Charles-Borromée, QC J6E 6J2

Tél.: 450-759-8222, poste 2049 ou sans frais:

1-866-752-1406 Fax: 450-752-8335 Courriel: <u>info@spssnl.qc.ca</u>

Section Sud - CHPLG

911, Montée des Pionniers Bureau B0-120 Terrebonne, QC J6V 2H2 Tél.: 450-654-7525, poste 20113

Fax: 450-585-2797 Courriel: sils-fiq@bellnet.ca

Journée internationale des femmes 2018 : «Féministe tant qu'il le faudra»



Partout dans le monde, l'année 2017 a été une année bien remplie pour les féministes et leurs alliés. Les efforts et le courage de milliers de femmes pour dénoncer les situations de violence, avec lesquelles elles ont été aux prises, ont été particulièrement marquants. Si ce mouvement a été à la fois bouleversant et plein d'espoir, l'année 2018 devra être consacrée à l'action. Ne laissons pas les efforts de l'année dernière tomber dans l'oubli. C'est pourquoi, cette année, le thème choisi par le « Collectif 8 mars » pour la journée internationale des femmes est « Féministes tant qu'il le faudra ». Il s'agit d'un appel à toutes et à tous pour mettre l'épaule à la roue afin de poursuivre nos efforts dans l'objectif d'atteindre véritablement l'égalité entre les femmes et les hommes. Servons-nous de cette année électorale pour rappeler sur toutes les tribunes que cette égalité n'est pas encore atteinte et continuons de nous rassembler, avec l'aide de nos alliés, pour agir collectivement vers une société meilleure.

Cette année, au FIQ-SIL et aussi en tant que professionnelles en soins, nous aurons beaucoup de dossiers chauds notamment sur la question des ratios sécuritaires. Or, il faut se rappeler que chaque dossier que nous portons doit être regardé sous un angle féministe car après tout ne sommes-nous pas 90 % de femmes? Nous vous invitons donc à avoir une approche féministe transversale dans chacun de vos dossiers. À titre d'exemple, une approche féministe dans la lutte pour l'obtention des ratios sécuritaires permettrait aux professionnelles en soins d'avoir une meilleure conciliation travail-famille qui est en soi un combat féministe de longue date. Là encore, nous pouvons dire que nous serons « Féministes tant qu'il le faudra ».

Les multiples violences contre les femmes, notamment envers les femmes autochtones, les violences sexuelles révélées par #moiaussi, l'impact sexiste du néolibéralisme et les mesures d'austérité dont les coupes dans les services publics, l'absence d'équité salariale pour de nombreuses femmes, la privatisation des services de garde éducatifs, la discrimination systémique en emploi qui persiste pour toutes les femmes et en particulier pour les femmes racisées ou en situation de handicap, le mythe de l'égalité déjà-atteinte : les barrières dressées devant les femmes se perpétuent. Le mouvement féministe continue de lutter pour que disparaissent toutes les barrières qui nous freinent.

À l'approche des élections provinciales, les beaux discours qui réaffirment que l'égalité entre les femmes et les

hommes est une valeur fondamentale ne font pas disparaître, dans les faits, les inégalités économiques et sociales que subissent les femmes.

Nous sommes et serons féministes tant qu'il le faudra!

